



## Changement de Qualification et rémunération

Par **mat0404**, le **25/03/2008** à **15:26**

Employée en tant que secrétaire depuis 5 ans dans une société, et après discussion avec mon directeur commercial, je souhaite demander un changement de Qualification, de secrétaire à assistante de direction.

J'appartiens à la convention collective 3076, mon temps de travail hebdomadaire est de 39 h / sem (base 151.67 h \* 8.44 + 17.33 h \* 10.55 d'heures supp) quelle serait mon changement de taux horaires avec ce statut ?

De plus, chaque trimestre je reçois une prime trimestrielle de 1.40% sur la marge dégagée, puis-je en demander la mensualisation (étant la seule salariée à l'avoir trimestriellement)? Cette demande m'étant refusé à chaque fois par mon employeur ?